



**Council Member Inquiry/Motion Form**  
**Demande de renseignements d'un membre du Conseil /Formulaire de motion**

<b>From/Exp. :</b> Councillor / conseiller Steve Desroches	<b>Date :</b> September 14, 2011 / 14 Septembre, 2011	<b>File/Dossier :</b> CC-20-11
--	---	-----------------------------------

**To/Dest. :**  
Deputy City Manager, Infrastructure Services and Community Sustainability / Directrice municipale adjointe, Services d'infrastructure et de la viabilité des collectivités

**Subject/Objet:** Inquiry No. CC-20-11 – Desroches – U-Pass

---

**Inquiry/Demande de renseignements**  
**Motion**

When the 2011 Transit budget was established, the U-Pass rate for both of Ottawa's universities was not able to be set at a revenue-neutral level due to the student union process to amend the fee. As the 2012 budget is now being established, what engagement process is Transit following to ensure that the 2012 U-Pass rate can be adjusted to be revenue-neutral?

Lorsque le budget 2011 du transport en commun a été établi, nous n'avons pas pu fixer la tarification des laissez-passer universels (U-Pass) des deux universités d'Ottawa à un niveau sans effet sur les recettes fiscales à cause de la démarche entreprise par les associations étudiantes pour en modifier le prix. Comme le budget 2012 est en processus d'élaboration, quelles mesures ont été prises par le Service de transport en commun pour s'assurer que le tarif 2012 des laissez-passer universels pourra être ajusté sans incidence sur les recettes?

---

**Response/Réponse (Date: October 3, 2011)**

*Response to be listed on the Transit Commission Agenda of October 19 and the Council Agenda of October 26.*

*La réponse devrait être inscrite à l'ordre du jour de la réunion du Commission du transport en commun prévue le 19 octobre et à l'ordre du jour de la réunion du Conseil prévue le 26 octobre.*

In addition to renewing last year's U-Pass agreement for 2011-2012, the City of Ottawa (OC Transpo), Carleton University and the University of Ottawa have recently signed a binding Letter of Intent to develop a multi-year agreement that would ensure revenue neutrality for each year of the U-Pass.

Specifically, all parties have agreed to continue the U-Pass program beyond 2011/2012 under the following conditions:

1. The U-Pass fee will be set by the City for the duration of the program to ensure revenue neutrality;
2. Yearly increases will be based on the annual transportation fare increases, which shall be reported to the Educational Institutions and the Student Associations no later than the first day of March of each year;
3. That the annual increase will not exceed 2.5%; and
4. The Student Associations must submit proof of referendum results by March 31, 2012, that shows support for this agreement by the student body.

Outre le renouvellement en 2011-2012 de l'entente de l'an passé relative aux laissez-passer universels, la Ville d'Ottawa (OC Transpo), l'Université Carleton et l'Université d'Ottawa viennent de signer une lettre d'intention ayant force exécutoire en vue de l'élaboration d'une entente sur plusieurs années en vertu de laquelle les laissez-passer universels n'auraient pas d'incidence sur les recettes fiscales de la Ville.

Notamment, les parties ont convenu de maintenir le programme de laissez-passer universel au-delà de 2011-2012 en fonction des conditions suivantes :

1. Le tarif du laissez-passer universel sera fixé par la Ville pour la durée du programme de manière à ce que le programme n'ait pas d'incidence sur ses recettes fiscales;
2. Les hausses annuelles seront basées sur les augmentations annuelles du tarif de transport, lesquelles seront signalées aux établissements d'enseignement et aux associations étudiantes avant le premier mars, chaque année;
3. L'augmentation annuelle ne dépassera pas 2,5 %;
4. Les associations étudiantes doivent soumettre au 31 mars 2012 une preuve des résultats de leurs référendums indiquant l'appui de la communauté étudiante à cette entente.